Vote par correspondance

Assemblée Générale Ordinaire – 26 novembre 2026

VOS COORDONNÉES

Vous trouverez ces informations dans la convocation que vous avez reçue par courriel.

Raison sociale : .....

Numéro Adhérent : .....

Nombre de voix : .....

Merci de cocher la case correspondant à votre vote pour chaque résolution.
L'Assemblée Générale Ordinaire :

Résolution	Favorable	Défavorable	Abstention
N° 1 : Après avoir entendu la lecture du rapport moral, approuve ledit rapport.			
N° 2 : Après avoir entendu la lecture du rapport financier de l'année 2025, entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, et pris connaissance du contenu des comptes annuels et du résultat de l'exercice 2025, approuve lesdits comptes et le résultat (-450 083 €) qui en résulte.			
N° 3 : Décide d'apurer la perte de l'exercice 2025 (-450 083 €) par imputation sur les réserves de l'AIST - La prévention active.			
N° 4 : Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, prend acte des informations qu'il contient et de l'absence de conventions réglementées nouvelles conclues au cours de l'exercice 2025.			
N° 5 : Après avoir entendu la lecture du rapport moral, du rapport financier, du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2025 et du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2025.			
N° 6 : Approuve le **budget prévisionnel 2027** tel qu'il lui a été présenté ainsi que le calcul des **cotisations et autres facturations** qui en résulte.			
N° 7 : Approuve les **tarifs de l'offre spécifique « Travailleur Indépendant ».**			
N° 8 : Approuve le **tarif des prestations assurées dans le cadre de conventions signées avec des établissements publics.**			
N° 9 : Donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.			

Pour être valable, votre vote par correspondance devra parvenir à l'AIST - La prévention active **au plus tard le 23 novembre 2026** soit :

par email :
assembleegenerale@aistlpa.fr

par courrier :
AIST - La prévention active
Assemblée Générale Ordinaire
1 rue des Frères Lumière – ZI Le Brézet
63028 Clermont-Ferrand Cedex 2